



L'essentiel du CE DT IDF

CE DT IDF du 15 avril 2010

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Une minute de silence a été respectée par la direction et les élus du CE en mémoire de notre collègue de l'AGpro Paris disparue cette semaine dramatiquement. Encore un suicide qui vient se rajouter à cette triste liste des victimes des conditions de travail chez France Télécom! Notre collègue était déjà en souffrance et en arrêt de travail depuis quelques mois. La CFE-CGC/UNSA alerte à nouveau la direction et demande de régler rapidement les situations individuelles. Dans le cas contraire nous mènerons les actions juridiques adéquates.

Déclaration préalable de la CFE-CGC/UNSA

Après la signature de l'accord senior et dans le contexte "affiché" du "nouveau France Télécom"; nous nous apercevons que les pratiques de certaines directions d'unité de la DT, n'ont pas réellement évoluées.

Pour exemple, au CCOS il y a actuellement mise à l'écart de 4 managers jugés trop seniors et trop payés! Au profit de managers débutants....Des pressions par écrits pour quitter l'entreprise ont même été adressées par le directeur d'unité. Dans le même contexte, dans les AE, un an et demi après la mise en place de MEF, des salariés écartés sont encore en mission et en souffrance.

A l'AVSC Ouest la direction continue à mettre sous pression les salariés pour gérer des ventes en appels proactifs, sans aucune formation, sans aucun respect des règles et lois sur la protection des consommateurs, générant des risques juridiques et psychosociaux. Cela sans consultation des IRP, sans tenir compte de nos alertes. Et pour finir sans tenir compte des consignes de la direction métier et du courrier de M. Fabrice André

Nous vous demandons la fin de ces pratiques immédiatement, et de régler les situations individuelles à forts Risques Psycho-sociaux. Nous tenons à votre disposition des éléments pour preuves. Faute de solutions rapides la CFE-CGC/UNSA agira en conséquence.

Information sur le rapport trimestriel d'activité T4 2009

Des résultats en baisse : 30% de baisse en Internet haut débit (notre part de marché en acquisition n'est plus que de 28%...), 20% de baisse sur la TV sur Orange, baisse de 12 % de la fréquentation des boutiques.

En AE le CA facturé baisse de 8% souffrant ainsi de la réorganisation forcée par le projet MEF.

En AVSC seulement 2 KPI tenus sur 13...

Des résultats alarmants provoqués par des désorganisations permanentes et un management démotivant et stressant, cela malgré nos alertes depuis 2 ans! Les PVV des vendeurs sont de ce fait toujours en baisse, pénalisant doublement les salariés. La charte d'accueil stéréotypée d'Orange et imposée à nos salariés déplaît à nos clients, provoquant une baisse de la satisfaction ressentie. **Le fort niveau de sous traitance : 40 à 60% dans certains cas pénalise nos indicateurs et fait baisser nos résultats.**

La CFE-CGC/UNSA demande à nouveau la ré internalisation des activités de la sous traitance aux profits des salariés et des emplois chez France Télécom, pour un meilleur contrôle de la qualité, de la performance et des coûts !

Information consultation sur le bilan social 2009

Des effectifs (y compris les CFC) **en baisse** constante: **-12%** (ou -6% hors effet VMF). Parmi les actifs une baisse de -8% dont -12% pour les bandes C...!!! Un très **faible effort** sur les stagiaires **moins de 50 étudiants pour 10 000 personnes...**

Aucune statistique sur les embauches d'apprentis en fin de contrats (700 **contrats environ**)...il n'y aurait eu **que 50 embauches sur toute la France.**

Les CDD baissent de 11% mais ce n'est qu'une goutte d'eau par rapport aux effectifs en sous traitance (221 personnes en CDD versus 40% des effectifs en centre d'appel chez les sous traitants).

L'âge moyen passe à 46,5 ans soit +0,6/an, traduisant pas la réalité. Quelques recrutements de jeunes et quelques départs en retraites qui évitent d'augmenter la moyenne de 1 an...

Le gros des effectifs est en **bande C avec plus de 26 ans d'ancienneté soit 3200 personnes...un tiers des effectifs. Résultat d'une politique RH sans évolution !**

Les salariés d'**autres nationalités** ne représentent **que 2%** des effectifs et sans connaître la distinction union européenne ou autres...Cela serait-il le reflet d'une discrimination à la nationalité ???

Il y a officiellement **1300 Emplois temps plein** sous traitant soit **13% des effectifs de la DT** (l'équivalent de 2 années de décroissance d'effectifs) principalement dans les UI....mais rien sur les centre d'appels: on peut considérer qu' il y a 1000 ETP utilisé en centre d'appels ce qui pousse le ratio à **plus de 20%**.

Les quelques **recrutements externes** en CDI sont passés à **179 personnes** soit une **baisse de 5%**: ces recrutements ne concernent pas les seniors : 75% moins de 30 ans.

Les **embauches de jeunes salariés**: moins de 25 ans ont **baissé de 40%** soit 78 personnes.

Les départs sont quasi stables avec des effectifs en baisse de 10% cela représente une hausse de 10% traduisant les pressions au départ: les ruptures conventionnelles se développent de 2 à 16 cas.

Les décès ont doublé de 8 à 16.....amenant le ratio de **2 à 3 fois plus important que la moyenne nationale... !**

Les promotions ont baissé de 8,3% à 7.7% des effectifs soit une baisse de 10% environ.

Le nombre total de journées d **absences augmentent de 7%** par rapport aux effectifs même s'il diminue de 3%, les effectifs ont baissé de 10% traduisant un mal être profond. Idem les **absences pour maladie.....passent de 17 à 20 jours** en moyenne **par an et par salarié !**

Le nombre de jours en **arrêt pour accident de trajet augmente d un quart!!** Le taux de **gravité des accidents de travail a augmenté de 50%** et le nombre d **accidents avec arrêt de 20%!!**

Parallèlement, les **dépenses** attribuées à la **prévention des risques ont baissé d'un quart!**

Le nombre d **examens médicaux a baissé d un quart!**

Les **interventions des médecins** en milieu de travail ont **baissées de 20%**...traduisant des sous effectifs énormes.

Les **inaptitudes** ont été **multipliées par 3...**

Pour les formations rien sur le DIF et les formations baissent de 2%...

Les **réunions consacrées aux IRP ont baissées de 20%**...les **instances judiciaires** où l'entreprise est en cause ont **augmentées de 50%!!**

La rémunération prime comprise a augmenté de 3,4% en moyenne dans les faits principalement **pour les bandes G:+5% qui ont 18% de PV.**

Le taux de **féménisation baisse** et passe de **42 à 40%** ! Encore une année de baisse, les discours sont à l'opposé. Ce taux est encore plus faible en bande E, F et G !

Un bilan dramatique traduisant pression et souffrance, le nouveau France télécom est encore bien loin !

Vote : 20 contre à l'unanimité

Présentation du rapport administratif et financier 2009 du SST de la DT IdF

Une charge de travail toujours aussi importante pour les médecins en sous effectifs, dans une situation de risques psychosociaux élevés. Le coût moyen de la visite médicale est de 200 euros ! Nous avons du mal à comprendre ce coût décalé de la réalité....8 médecins pour 10000 salariés....

La direction reconnaît que les **locaux médicaux sont sous équipés** : rappelons que **le ministère du travail n'a même pas agréé notre médecine du travail !!!** Des investissements sont en cours mais nous n'avons aucune visibilité. !

Plus d'**un tiers des salariés souffrent d'un stress supérieur à la moyenne** ! Et **20% des salariés sont dans un stress chronique**. Aucune amélioration depuis un an, les chiffres étaient exactement les mêmes l'année dernière.

Nous déplorons que la direction ne complète **pas** cet exercice imposé par **une vraie analyse** et un plan d'action associé. Les médecins du travail ne disposent pas des chiffres sur l'absentéisme et les accidents du travail, ni sur les trajets...selon eux ! Pourtant ces chiffres sont disponibles dans les CHSCT et dans le bilan social et c'est le rôle du médecin de faire des analyses préventives.....

Nous demandons donc que ces chiffres leurs soient communiquer et attendons l'année prochaine une réelle analyse suivie d'un plan d'action.

La CFE-CGC/UNSA réclame un groupe d'enquête sur l'accidentologie en trajet travail, afin de prendre les mesures de précautions adéquates ! Le chiffre des accidents est en hausse importante depuis l'année dernière.

Vote : 20 contre à l'unanimité

Présentation des rapports d'activité des médecins du travail DT IdF

Le ministère du travail a alerté la Direction de France télécom sur la stricte nécessité pour les médecins du travail de pouvoir exercer en toute proximité des salariés. Or les médecins de la DT suivent des salariés sur 8 départements différents donc une dispersion géographique beaucoup trop importante!

Nous rappelons que **la médecine du travail de France Télécom n'est toujours pas agréée par le ministère du travail** ! Un plan d'action a été demandé à la Direction....nous n'en n'avons toujours pas connaissance.

Les médecins ne sont toujours pas en mesure d'exercer de la prévention, faute de temps, faute d'aide de la Direction pour prévenir le stress, faute de pouvoir pour reclasser des salariés en souffrance. !

La direction reconnaît que l'agrément été refusé notamment par manque de médecins et de locaux médicaux pas ou peu aménagés....8,4 ETP (emplois temps plein) pour plus de 10 000 salariés !

Bilan des comptes du CE DT IDF 2009

Rapport de l'expert comptable : Des subventions en baisse en proportion des effectifs et de la masse salariale. Un reversement au CCUES de fait en baisse également amenant un rééquilibrage budgétaire. **Une commission de contrôle des comptes reconnue utile dont la Présidente est CFE-CGC/UNSA.** Un contrôle URSSAF qui n'a pas généré de redressement majeur.

Sur le budget AEP (budget de fonctionnement) déficit de 67 K€. Les placements rapportent un peu, mais sont sans risques. Faibles dépenses d'avocat en 2009.

Sur le budget ASC, pas de problème, un budget globalement équilibré. Les principales dépenses sont sur l'enfance, les vacances et Noël, de manière bien réparties.

La billetterie sports a trop de stock de billets et cela immobilise de l'argent et peu en faire perdre car il y a une date limite d'utilisation des tickets. La commission de contrôle des comptes avait déjà soulevé le problème, il faut une gestion rigoureuse et moins d'achats en grand nombre.

Vote: 15 votes pour Sud,CGT,CGC 2 votes contre FO 3 abstentions CFDT

Fonctionnement du CE :

? Modalités du programme vacances Hiver-Printemps 2010/2011

Reconduction du programme avec un nombre de places abaissé de 1500 à 1090 places pour le caler aux 700 demandes enregistrées sur le dernier catalogue. Ce programme nous est présenté comme plus incitatif.

La CFE-CGC/UNSA s'abstient sur cette décision car nous ne pouvons pas pénaliser les salariés pour qui les vacances d'hiver sont très importantes.

Vote : 14 votes pour Sud, CGT, 2 votes contre FO 4 abstentions CGC et CFDT

? Cadeaux de fin d'année 2010 aux salariés

Sur la proposition SUD, les salariés auront le choix entre 3 paniers et des chèques « Cadhoc » pour un montant de 50€. Par contre, pour les salariés ne s'étant pas inscrit sur le site, un panier cadeau équitable d'une valeur de 40€ port compris leur sera envoyé.

C'est la décision qui a été adoptée avec 14 voix pour de la CGT et de SUD.

La CFE-CGC/UNSA a voté la proposition qui précisait qu'en cas de non choix, un chèque cadeau d'une valeur de 50 € serait envoyé automatiquement.

Vote : 6 votes pour CFE-CGC/UNSA, CFDT et FO, la résolution n'est malheureusement pas adoptée.

? Rentrée scolaire et allocation scolarité 2010 :

Les modalités de l'année dernière sont reconduites.

Adoptée par 11 voix pour CFE-CGC/UNSA, FO et SUD

? Participation CLSH 2010/2011 :

Les centres de loisirs sans hébergement sont des établissements accueillant les enfants à la journée à l'occasion des vacances scolaires et des jours de loisirs. Les participations vont de 2,50€ à 5€/jour.

Adoptée par 15 voix pour CFE-CGC/UNSA, FO et SUD

? Aide à la pratique sportive et artistique, spectacle vivant 2010/2011 :

Les modalités sont les mêmes que l'année dernière.

Adoptée par 15 voix pour CFE-CGC/UNSA,CGT et SUD

? Carrefour des passions association RATP...

Les CE partenaires se désistent et les élus Sud veulent donner 15000 euros de plus au 20 000 euros déjà donner ! Nous demandons que le budget soit réservé aux salariés FT.

Cette décision est adoptée par 14 voix pour de SUD et de la CGT.

Vos contacts

Vos Délégués Syndicaux : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Patrick Masgonty, Hannan Azeroual, Myriam Bahloul, Michael Levasseur, Michel Guichard, Cyril Bauchais, Laurent Cece, Jérôme Marbouty, Adil Mounder, Corinne Bouhassoune, Yvonne Alonzo, Patrick Roger, Stéphanie Laddach, Pierre Moulin, Robert Amatu .

Vos Délégués du personnel : Olivier De Lannurien, Laurent Bourgeois, Gilles Pelletier, Jérôme Marbouty, Pascal Le Bars, Frédéric Bagardie, Gwen Poulain, Brigitte Guy, Laurent Cece, Bernard Pont, Cyril Bauchais, Hervé Remelhe, Françoise Me-nier.

Vos représentants CE : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Robert Amatu.

Vos liens

intranoo : <http://cgc.francetelecom.fr/>

internet : <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>

blog : www.telecoms-media-pouvoir.net

forum : <http://www.reagireensemble.org>

Prochain CE le 27 mai 2010

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>